

## Des revendications au cœur des actions SPV afin de répondre aux besoins du terrain

*En cette rentrée scolaire 2025, la Société pédagogique vaudoise (SPV) réaffirme son engagement à défendre une école publique forte et proche des réalités vécues dans les classes. Ses revendications, notamment un renforcement d'encadrement dans les classes 1-2P ainsi que des procédures simplifiées pour la mise en place de mesures urgentes afin d'accompagner des élèves, doivent être la priorité pour l'école vaudoise. En effet, ces dernières répondent aux besoins concrets exprimés par les enseignant-es.*

La question des classes 1-2P est traitée depuis plusieurs années au sein de la SPV et de son association spécifique dédiée au cycle 1 (AVEP1). En effet, les premières années d'école sont cruciales pour la suite du parcours éducatif. Ainsi, après une manifestation d'envergure en juin 2025, les syndicats ont obtenu l'ouverture de négociations. La mise en place d'une plateforme a été également proposée par la DGEO. La SPV se réjouit de commencer les négociations afin d'aboutir à de réels progrès pour les élèves et les professionnel·les. Pour rappel, elle demande un meilleur encadrement pédagogique dans les classes 1-2P et la mise en place de mesures urgentes provisoires pour les domaines de l'enseignement spécialisé et socio-éducatif. Toutefois, elle salue le renforcement annoncé des équipes d'enseignement spécialisé dans le parapublic.

En août 2024, la SPV avait indiqué qu'il était essentiel d'agir afin de répondre aux réels besoins du terrain. Elle avait demandé qu'un plan d'action avec des mesures concrètes soit établi pour gérer les élèves au comportement inadéquat et pour accompagner les élèves décrocheurs. Il devait être complété par une augmentation du nombre d'éducateurs et éducatrices en milieu scolaire, par la mise sur pied d'un monitoring pour les absences des enseignant-es et la mise en place des mécanismes de prévention de l'épuisement professionnel dans les établissements. Malheureusement, aucune de ces actions n'a vu le jour.

**« Les besoins du terrain sont clairs. Il appartient maintenant aux décideurs de répondre avec des moyens et des choix politiques à la hauteur des enjeux », affirme Gregory Durand, président SPV.**

Afin de renforcer sa revendication relative aux élèves au comportement inadéquat, la SPV a adopté en assemblée des délégué-es une résolution sur cette thématique (cf. annexe). Cette dernière a été transmise à la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée ainsi qu'à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse. Elle attend dès lors des réponses rapides et concrètes pour le bon fonctionnement de l'école vaudoise.

La SPV craint que le service public soit la première victime des décisions budgétaires du Grand Conseil. La perspective de la votation relative à une baisse massive des impôts cantonaux laisse augurer de sombres perspectives pour l'école vaudoise. C'est pour cette raison que la SPV combattra cette initiative.

*Pour le Comité cantonal SPV, Gregory Durand, président*